

BARÈME DE NOTATION	BONUS 1 ou 2 points attribué(s) par le comité de programmation au regard de la qualité de la présentation
ADMISSIBILITÉ > ou égal à 60 % du barème retenu	
AJOURNEMENT entre 50 et 60 % du barème retenu	
REJET en deça de 50 % du barème retenu	

	1 POINT	2 POINTS	3 POINTS	4 POINTS
MISE EN RÉSEAU ET PARTENARIATS	un partenariat soit avec les acteurs du territoire soit avec les habitants	deux partenariats soit avec les acteurs du territoire soit avec les habitants	plus de deux partenariats soit avec les acteurs du territoire soit avec les habitants	partenariats et mise en réseau des partenaires, des acteurs locaux et des habitants
IMPACT GÉOGRAPHIQUE	2 communes	une intercommunalité du territoire du GAL	deux intercommunalités du territoire du GAL	le territoire du GAL
LA NATURE DE L'INNOVATION technologique, d'usage ou sociale	le projet comporte une UNIQUE innovation	le projet comporte deux innovations technologiques et/ou d'usage et/ou sociales	le projet comporte plus de deux innovations technologiques et/ou d'usage et/ou sociales	
LES EFFETS DU PROJET	le projet apporte une amélioration (sans bouleversement) pour le fonctionnement de l'entreprise ou pour le territoire, les habitants ou les clients	le projet apporte une amélioration significative pour l'entreprise, le territoire, les habitants ou les clients		le projet engendre une amélioration majeure pour l'entreprise porteuse du projet ET pour le territoire, les habitants ou les clients
DURÉE DE DÉPLOIEMENT	le demandeur présente un plan d'action sur une année	le demandeur présente un plan d'action sur 3 années	le demandeur présente un plan d'action sur 5 années	
L'EMPLOI	le projet permet la création ou le maintien d'au moins 1 emploi de type CDD, apprentissage, temps partiel	le projet permet la création d'un emploi temps plein de type CDI ou CDD de plus de 12 mois	le projet permet la création d'au moins deux emplois temps plein de type CDI ou CDD de plus de 12 mois	
IMPACT SUR LES COMPORTEMENTS coeff 2	le projet comporte une ou plusieurs actions d'INFORMATION à destination de scolaires, de producteurs, de métiers de bouche, de restaurateurs ou de consommateurs	le projet comporte une ou plusieurs actions de SENSIBILISATION à destination de scolaires, de producteurs, de métiers de bouche, de restaurateurs ou de consommateurs	le projet comporte une ou plusieurs actions DE FORMATION à destination de scolaires, de producteurs, de métiers de bouche, de restaurateurs ou de consommateurs	
PARTICIPATION DES PRODUCTEURS LOCAUX coeff 2	le projet nécessite la participation de 3 ou 4 producteurs locaux	le projet mobilise la participation de 5 à 10 producteurs locaux	le projet mobilise la participation de plus de 10 producteurs locaux	
LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE coeff 2	le projet comporte une action en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire	le projet comporte plusieurs actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire	le projet comporte plusieurs actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire ET le porteur est adhérent au REGAL	
DÉMARCHES VISANT A RENDRE L'ALIMENTATION ACCESSIBLE A TOUS	le projet comporte une action en faveur de l'accessibilité d'une alimentation de qualité pour tous		le projet comporte plusieurs actions en faveur de l'accessibilité d'une alimentation de qualité pour tous	